

Déclaration d'une liaison par autocar \leq 100 km**Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)**

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	FlixBus FRANCE SARL
Raison sociale de l'entreprise	FlixBus FRANCE SARL

Liaison déclarée	
Origine ¹ de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt)</i>	Vannes (Gare routière de Vannes Avenue Favrel et Lincy, 56000 Vannes)
Destination ² de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt)</i>	Lorient (Gare routière de Lorient 5 Cours de Chazelles 56100 Lorient)
Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) : n° 1 Nom(s) du(des) fichier(s) : Itinéraire Vannes - Lorient
Temps de parcours <i>(en heures et minutes)</i>	1 heure et 10 minutes
Fréquence ³ et volume maximum de places proposées à la vente, pour chaque horaire ou plage horaire	Pièce(s) jointe(s) : n° 2 Nom(s) du(des) fichier(s) : Fréquence hebdomadaire

¹ Extrémité 1 de la liaison concernée

² Extrémité 2 de la liaison concernée

³ Telle que définie par l'article 31-1 du décret du 16 août 1985 modifié, c'est-à-dire « ensemble d'horaires de passage ou plage horaire de passage selon une périodicité donnée, de véhicules de transport routier de personnes ».

Pièce jointe numéro 1

Tronçon Vannes – Lorient

Itinéraire envisagé Vannes – Lorient



Pièce jointe numéro 2

Tronçon Vannes – Lorient

Fréquence hebdomadaire

14 passages hebdomadaires

Jour/Itinéraire	Départs de Vannes	Départs de Lorient
Lundi	Entre 14h00 et 18h00	Entre 07h10 et 11h10
Mardi	Entre 14h00 et 18h00	Entre 07h10 et 11h10
Mercredi	Entre 14h00 et 18h00	Entre 07h10 et 11h10
Jeudi	Entre 14h00 et 18h00	Entre 07h10 et 11h10
Vendredi	Entre 14h00 et 18h00	Entre 07h10 et 11h10
Samedi	Entre 14h00 et 18h00	Entre 07h10 et 11h10
Dimanche	Entre 14h00 et 18h00	Entre 07h10 et 11h10
Offre par trajet	53 places	53 places